

*Rapport de
gestion*
2008

Assemblée Générale
Le 23 juin 2009
Grand Parc de Miribel Jonage
Vaulx en Velin

Rapport moral

Mot du Président

En 1948, au lendemain de la création de la sécurité sociale, les structures sanitaires et sociales étaient en pleine mutation, et les « œuvres », comme elles s'intitulaient à l'époque, se sont trouvées dans une réelle situation de risque de disparition.

En créant le réseau Uniopss-Uriopss, elles ont engagé une action commune pour défendre l'idée que ce « tiers secteur » était nécessaire au développement de la protection sociale.

Soixante ans après, nos associations et l'ensemble des organismes privés à but non lucratif se retrouvent à nouveau engagés dans un environnement très fragilisant :

- Le bouleversement du paysage législatif pour la santé, le médico-social et le social avec la loi « Hôpital, Patients, Santé et territoires » et la création de l'Agence Régionale de Santé qui amène une transformation complète des modes de régulation.
- La réorganisation des compétences territoriales qui modifie en profondeur nos relations avec nos autorités de compétences et financeurs,
- La transposition de la directive européenne sur les services et la clarification des Services Sociaux d'Intérêt Général (SSIG),
- La crise financière et l'endettement croissant de l'État qui entraînent un durcissement des financements, si ce n'est une réduction brutale, alors que le nombre de personnes fragilisées augmente.

Toutes ces évolutions risquent de modifier profondément nos relations avec les pouvoirs publics et doivent nous obliger à redoubler de vigilance dans notre rôle de veille et d'observation sociale.

Garantir la prise en compte des personnes dont les plus fragiles, dans les politiques publiques est l'axe premier de notre projet politique. La régulation par les appels à projet ne doit pas entraîner une assimilation irréversible de nos associations à de simples prestataires répondant à des « appels d'offres ».

Pour cela nous avons, au sein de l'Uriopss, renforcé fortement notre action politique et technique.

L'action politique

- ⇒ En s'unissant pour dialoguer avec les pouvoirs publics et défendre nos spécificités, nos valeurs, notre présence dans les organes de décisions ou planification.

Il fallait renforcer les liens avec les adhérents nationaux, en région, pour montrer notre capacité à se rassembler et avoir un message fort.

Cela c'est traduit par la mise en place de la « conférence régionale des représentants des adhérents nationaux » créée par la réforme statutaire faite en 2008.

Cette conférence s'est réunie pour la première fois le 7 janvier 2009. Ensuite une contribution des adhérents de l'Uriopss, associée à celle d'adhérents nationaux a pu être organisée sur le PRIAC avec la DRASS.

Cette démarche commune a montré tout l'intérêt de se regrouper pour faire passer un message cohérent auprès des pouvoirs publics.

- ⇒ En étant de plus en plus présent et actif au sein du CESR (Conseil Économique et Social Régional, au sein de la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et au sein de la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) dont la présidence est depuis juin dernier assurée par Laure Chareyre directrice de l'Uriopss

Les récentes rencontres avec les différents responsables politiques pour la préparation du Congrès de l'Uniopss à Lyon en janvier 2010 ont montré, par la qualité de leur accueil et de

leur engagement respectif, une reconnaissance de la pertinence de notre réseau tant au plan national que régional.

Le soutien technique

Le développement très important du «Pole régional de coopération», grâce au Contrat Sectoriel CRESS-Région et Etat, renforce notre capacité à aider les adhérents à se projeter dans l'avenir, analyser leurs forces et leurs faiblesses et, si besoin, à les accompagner pour des rapprochements, mutualisation de moyens, fusion...

- Les différents niveaux de conseils apportés par l'équipe, l'animation sectorielle, l'organisation de journées d'étude, de stages de formation, et d'actions collectives avec les adhérents sont autant de moyens techniques qui aident à renforcer la compétence des associations et leur projet politique.

Perspectives

Un important travail reste à faire auprès des pouvoirs publics pour que la mise en œuvre des nombreuses réformes permette d'aller réellement vers un système d'organisation sanitaire et social plus cohérent, avec une meilleure articulation entre la santé, le médico-social et le social.

Les associations doivent faire valoir leurs spécificités en matière de veille sociale, de capacité à innover, de réactivité ainsi que leur non lucrativité qui replace bien l'homme au cœur du projet.

Une protection sociale qui ne serait garantie que par le secteur public et le secteur privé lucratif perdrait, à notre sens, beaucoup de capacité d'innovation et n'engagerait certainement pas vers les économies attendues.

Nous pensons particulièrement urgent de porter de manière intelligible auprès des pouvoirs publics, collectivement et individuellement, les débats sur les méthodes de mise en œuvre des appels à projet.

Le conseil d'administration a ainsi décidé de rééditer la lettre aux décideurs, adressée à tous les responsables politiques de la région Rhône-Alpes ainsi qu'aux présidents d'associations. La première est parue en mai dernier à l'occasion du débat au Sénat de la loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires".

De plus le bureau et l'ensemble des administrateurs de l'Uriopss vous proposent d'adopter la motion que vous avez reçue sur la question spécifique des appels à projet.

Nous devons traverser et assumer cette période difficile avec la perspective d'en sortir renforcés afin de garantir l'innovation et la capacité de répondre aux besoins des personnes.

Je remercie le président de l'Uniopss, Dominique Balmay, de sa présence précieuse aujourd'hui pour cet anniversaire de l'Uriopss Rhône-Alpes, mais aussi les administrateurs de l'Uriopss, l'équipe de l'Uriopss et les adhérents qui constituent l'Union Régionale.

Je voudrais terminer en remerciant tout particulièrement deux administrateurs qui se sont spécialement dévoués à l'Uriopss pendant plus de quinze ans :

Marie-Antoinette Goudy qui a été déléguée départementale de l'Isère pour l'Uriopss depuis janvier 1993 et qui a su développer avec beaucoup de ténacité et de diplomatie de solides relations entre les associations et les pouvoirs publics. Elle nous a encore particulièrement éclairés, grâce à son expérience, dans la redéfinition des mandats de l'Uriopss sur les départements.

Et **Roger Badoil** qui a été notre trésorier au sein du bureau depuis décembre 1994 et qui a été lui aussi un très fidèle soutien à l'Uriopss, y compris dans les moments difficiles, et a veillé avec beaucoup de pertinence et de vigilance aux finances de l'Uriopss.

Nous les remercions vivement tous les deux.

Le Président
Bruno de la BASTIE

Le conseil d'administration au 23 Juin 2009

Rappel, pour chacun des secteurs ci-dessous, il y avait 3 postes à pourvoir

Sont élus :

Secteur Handicap (98 voix exprimées) Taux de participation 34,26 %

Bernard Alligier, Directeur Epanou Apei Annecy (73 voix)

Evelyne Gardie, Directrice la Maisonnée Ugecam RA (66 voix)

Jean-François Mermet, Président du Comité Commun Villeurbanne (57 voix)

Secteur insertion/réinsertion sociale (24 voix exprimées) Taux de participation 22,22 %

Jany Guillot, Présidente Cotagon Isère, Vice-présidente Fnars (23 voix)

Denis Legros, Directeur CHRS Armée du Salut Lyon (22 voix)

Guy Romier, Administrateur Mutualité Française de l'Isère UDMI (23 voix)

Secteur enfance/famille (72 voix exprimées) Taux de participation 43,66 %

Yannick Pendola, Directrice générale Providence Saint Bruno Lyon (63 voix)

Jean-Claude Forissier, Administrateur ADSEA 42 (60 voix)

Louis Penot, Président Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Drôme (47 voix)

Le rapport financier sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2008

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ORGANISMES PRIVES
SANITAIRES ET SOCIAUX DE RHONE-ALPES
(U.R.I.O.P.S.S.)
259, rue de Créqui - 69422 LYON CEDEX 03
N° Préfecture du Rhône 04121
N° Siret : 77984723500040

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, que nous soumettons à votre approbation, ont été arrêtés en euros le 13 mai 2009 par le conseil d'administration de l'Uriopss Rhône-Alpes, conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Il a été fait application des dispositions du règlement n°99-01 du CRC, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

1 - Le résultat net déficitaire de l'exercice 2008 s'élève à 5213 €.

Après un retour à l'équilibre en 2006 et une année 2007 caractérisée par un excédent de 24 398€, l'année 2008 reste proche de l'équilibre avec trois éléments notables :

- Deux absences de plus d'un mois en fin d'année n'ont pas permis de réaliser toute l'activité possible en 2008.
- La suspension de la subvention du Conseil Régional au titre du soutien aux têtes de réseaux par le Conseil régional que nous n'avons pas demandé en 2008 (montant de 20 000 € par an de 2005 à 2007).
- Un retour au nombre de salariés de 2006 soit 14 personnes (un poste de juriste n'avait pas été remplacé en 2007).

Cela représente 35 000 € de produits en moins et 45 000 € de charges en plus qui sont malgré tout intégrés dans ce résultat grâce à une activité soutenue, une progression des cotisations et des résultats financiers conséquents en 2008.

Les orientations engagées par le bureau et soutenues par le conseil d'administration ainsi que le fort engagement de l'équipe ont permis de conserver cet équilibre qui reste fragile du fait de marges de manœuvre faibles à l'Uriopss.

En 2008, les cotisations ont progressé en nombre et en montant contrairement à l'année précédente. Ainsi les entrées ont été suffisamment significatives pour créer un solde « entrées/ sorties » positif de 4 %.

Nous notons toujours une constante progression des demandes de formations en intra principalement pour les démarches d'évaluation et de prévention de la maltraitance. En fin d'année un retournement de tendance concernant les stages en inter dont la fréquentation augmente et permet ainsi une meilleure rentabilité de ce type de formation.

Les actions collectives pluriannuelles se déroulent avec beaucoup de constance, permettant de travailler en lien étroit avec des adhérents volontaires sur des chantiers inter sectoriels. L'action du pôle de coopération bénéficiant d'un cofinancement de la Région et du SGAR via le contrat sectoriel avec la CRESS mobilise l'équipe sur des actions de restructuration et permet une restitution annuelle des enseignements à l'ensemble des adhérents. C'est cette action (80 000 € pendant 3ans) qui a justifié le recrutement du 3^{ème} poste de juriste non remplacé en 2007.

Une deuxième action accueil de jour « malades Alzheimer et apparentés » financée par des fonds privés (APICIL, AG2R, Fondation Médéric Alzheimer, la CDC) se conclue en 2009 avec la parution d'un guide pratique qui bénéficiera à l'ensemble des adhérents.

Compte tenu de cette activité intense, les accompagnements individuels ont été un peu plus faibles que prévu initialement.

2 - Evénements significatifs postérieurs à la date de clôture de l'exercice

- La conférence régionale des adhérents nationaux créée statutairement s'est réunie pour la première fois le 7 janvier 2009 suscitant un très fort intérêt de tous pour engager ensemble des actions concertées et coordonnées. Cette instance peut avoir une incidence positive sur les adhésions car l'identification politique et la coordination régionale s'en trouvent renforcées.

- Le poste de conseiller technique relatif aux autorisations et à l'évolution des politiques publiques est en cours de remplacement et devrait être pourvu avant septembre.

- Enfin, la région Rhône-Alpes a été choisie pour accueillir à Lyon le trentième congrès de l'Uriopss en janvier 2010, ce qui nous implique dans le travail de préparation et d'organisation dès 2009 et permettra une rémunération de l'Uriopss pour ce travail préparatoire.

3 - La perspective du futur

L'Uriopss accompli un travail important qui nécessiterait maintenant d'engager une amélioration de son implantation physique. L'image que donne le siège n'est pas en rapport et depuis plusieurs années, avec la qualité attendue en matière d'accueil (réunions, formations et accueil des adhérents ou partenaires). Des conditions de travail plus favorables seraient un plus aussi pour les salariés.

A plusieurs reprises, des recherches, soit en achat soit en location avec d'autres, ont été envisagées sans résultat. Le loyer actuel est en effet très inférieur au prix du marché et le budget d'exploitation ne permet d'imaginer une augmentation conséquente liée à un déménagement et à un changement de locaux.

L'orientation choisie par le Conseil d'administration est de faire des travaux dans les locaux actuels avec une négociation en contre partie d'un bail long de 6 ans minimum et de la prise en charge partielle des travaux par le bailleur.

Une demande de soutien financier volontaire auprès des adhérents pourrait être envisagée après étude précise sur le montant de l'investissement et l'obtention de la garantie par le propriétaire d'un maintien des charges locatives en l'état.

**Le Trésorier
G. Labopin**

EVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT

	2008	2007	2006
Produits d'exploitation			
Prestations de service (<i>abonnements et stages formation</i>)	340 063	323 962	276 417
Subventions d'exploitation (<i>Dont subventions sur actions</i>)	82 187 (73 670)	75 301 (46 164)	244 984 (214 050)
Cotisations (<i>adhérents+partenaires</i>)	539 739	517 534	524 322
Reprises sur DAP	10 559	7 457	13 443
Vente autres produits	290 732	319 852	290 648
Total produits exploitation	1 263 280	1 244 106	1 349 814
Charges d'exploitation			
Achats et charges externes	351 131	405 770	415 575
Impôts et taxes	65 757	58 470	56 097
Salaires et charges sociales	845 223	790 860	752 647
Dotations et autres charges	24 765	27 765	29 582
Total charges d'exploitation	1 286 875	1 282 865	1 253 901
Résultat d'exploitation	-23 595	-38 760	95 913
Produits financiers	16 513	14 962	10 373
Charges financières	0		106
Résultat financier	16 513	14 962	10 267
Produits exceptionnels	2 785	2 271	2 748
Charges exceptionnelles	915	210	5 344
Résultat exceptionnel	1 869	2 061	(2 596)
Total des Produits	1 282 578	1 261 338	1 362 935
Total des Charges	1 287 791	1 283 075	1 259 351
Solde intermédiaire	- 5 213	-21 737	103 584
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	46 135	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (subvention DRASS)	0		99 400
EXCEDENT OU DEFICIT	- 5 213	24 398	4 184

EVOLUTION DU BILAN

ACTIF	2008	2007	2006
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	5 734	5 412	647
Immobilisations corporelles	19 201	25 781	32 715
Immobilisations financières et participations	8 533	8 437	8 654
Total Actif immobilisé	33 468	39 630	42 016
Actif circulant			
Stocks et en cours		0	0
Créances d'exploitations	206 853	226 439	187 873
Disponibilités et charges constatées d'avance	412 384	431 637	448 944
Total Actif circulant	619 236	658 076	636 817
Total général de l'ACTIF	652 704	697 706	678 833
PASSIF	2008	2007	2006
Fonds propres			
Fonds associatifs	114 505	114 505	114 505
Réserves	91 727	67 329	63 145
Résultat de l'exercice	(5 213)	24 398	4 184
Total Fonds propres	201 019	206 232	181 834
Provisions pour risques et charges	94 228	82 667	68 185
Fonds dédiés	0	53 265	99 400
Emprunts et dettes	357 457	355 542	329 414
Total général du PASSIF	652 704	697 706	678 833

Le rapport d'activité 2008

I - Le Conseil d'Administration et l'organisation du siège

En 2008

Secteur SOINS/SANTE

M. Robert DOLDOURIAN

Président de l'Association ORSAC (69)

M. Daniel ROUVIERE

Directeur Général de l'Association UGECAM (69)

M. Eric DUBOST

Directeur Général Association Soins et Santé (69)

Secteur HANDICAP

M. Bernard ALLIGIER

Directeur Général de l'APEI Epanou (74)

M. Jean-François MERMET

Président du Comité Commun des Activités Sanitaires et Sociales (69)

Mme Evelyne GARDIE

Directrice de la Maisonnée, Association UGECAM (69)

Secteur PERSONNES AGEES

Mme Madeleine BROCHIER

Directrice de la maison de retraite Dethel (69)

M. Gilles ROUSSAUX

Président de l'Union des Mutuelles de France Mont Blanc (74)

Mme Sophie CHIRON

Directrice de la maison de retraite St-Joseph (07)

Secteur INSERTION / REINSERTION SOCIALE

Mme Jany GUILLOT

Présidente du COTAGON (38)

M. Denis LEGROS

Directeur CHRS Cité de Lyon Armée du Salut (69)

Secteur ENFANCE / FAMILLE

M. Jean-Claude FORISSIER

Administrateur ADSEA (42)

Mme Maryvonne KERIEL

Directrice de la Providence St-Jean-de-Maurienne (73)

Mme Yannick PENDOLA

Directrice Générale Providence St-Bruno (69)

Secteur AUTRES SECTEURS

M. Jean-Jacques BOSCH

Directeur Association Diaconat Protestant (26)

M. Bernard FLEURIOT

Président l'Association de la Teppe (26)

M. Claude CHIPIER

Président de l'Association Contact (38)

Personnes qualifiées

Mme Marie-Antoinette GOUDY - Administratrice de plusieurs associations

M. Roger BADOIL - Administrateur de plusieurs associations

M. Francis CONTIS - Directeur général de la Mutualité du Rhône (69)

M. Guy LABOPIN- - Administrateur de plusieurs associations

M. Marc POILVERT - Vice-président de l'U.R.A.P.E.I. (69)

M. Bruno de la BASTIE - Président Instituts de Seillon (01)

M. Philippe BOISADAM - Administrateur du Relais Jeunes Charpennes (69)

M. Guy ROUSSELOT - *Président d'Honneur de l'Uriopss*

Membres du Bureau

M. Bruno de la BASTIE , *Président de l'Uriopss*

M. Francis CONTIS, *Vice-Président de l'Uriopss*

M. Guy LABOPIN, *Trésorier de l'Uriopss*

M. Denis LEGROS-*Secrétaire de l'Uriopss*

M. Jean-Jacques BOSC

Mme Jany GUILLOT

M. Philippe BOISADAM

M. Eric DUBOST

M. Jean-François MERMET

Représentant du Personnel : Jean Jallaguiet

Représentants de la conférence régionale des adhérents nationaux (4 sièges à pouvoir)

Organigramme de l'équipe de l'Uriopss - juillet 2009

URIOPSS RHONE-ALPES

Site internet : <http://www.uriopss-ra.asso.fr>

Président
Bruno de la Bastie
Vice -Président
Francis Contis

Direction

Laure CHAREYRE ☎ 04.72.84.78.10
l.chareyre@uriopss-ra.asso.fr

Secrétaire
Denis Legros
Trésorier
Guy Labopin

Domaines sectoriels et intersectoriels

• Politiques associatives et Europe

Laure CHAREYRE ☎ 04.72.84.78.10
l.chareyre@uriopss-ra.asso.fr

• Politiques d'action sociale

Jean JALLAGUIER ☎ 04.72.84.78.15
(Personnes âgées, personnes handicapées)
j.jallaguiier@uriopss-ra.asso.fr

François BOURSIER ☎ 04.72.84.78.14
(Insertion, enfance/famille)
fp.boursier@uriopss-ra.asso.fr

• Politiques de la santé

Thierry VERGNAUD ☎ 04.72.84.78.60
t.vergnaud@uriopss-ra.asso.fr

• Politiques territoriales et décentralisation

Florence SEBASTIAN ☎ 04.72.84.78.18
f.sebastian@uriopss-ra.asso.fr

• Formation

Colette PROT ☎ 04.72.84.78.16
c.prot@uriopss-ra.asso.fr
Secrétariat du service : Annick CLAUD
formation@uriopss-ra.asso.fr

• Communication / Documentation / Web

Violaine DELAY ☎ 04.72.84.78.17
v.delay@uriopss-ra.asso.fr

Administration

☎ 04.72.84.78.10/ fax : 04.72.84.78.19
secretariat@uriopss-ra.asso.fr

• Comptabilité

Isabelle MAZZONE
i.mazzone@uriopss-ra.asso.fr

• Secrétariat

Véronique RAY
(Relations adhérents, secrétariat du
Président et de la Direction)
v.ray@uriopss-ra.asso.fr

Annick CLAUD
(Secrétariat général)
a.claud@uriopss-ra.asso.fr

Domaines transversaux

• Comptabilité, fiscalité, analyse financière, budget, tarification, contentieux tarifaire

Marc PILLON ☎ 04.72.84.78.12
m.pillon@uriopss-ra.asso.fr

• Droit des institutions sanitaires, médico-sociales et sociales

Florence SEBASTIAN ☎ 04.72.84.78.18

• Droit social et droit associatif servicejuridique@uriopss-ra.asso.fr

Pierre GAUDIER ☎ 04.72.84.78.13
p.gaudier@uriopss-ra.asso.fr

Alice CHAILLOU ☎ 04.72.84.78.13
a.chaillo@uriopss-ra.asso.fr

Catherine DAMON ☎ 04.72.84.78.13
c.damon@uriopss-ra.asso.fr

• Etude, adaptation de l'existant, création, évaluation, accompagnement de projet

Jean JALLAGUIER ☎ 04.72.84.78.15
Thierry VERGNAUD ☎ 04.72.84.78.60

• Projet associatif / Ambition associative

François BOURSIER ☎ 04.72.84.78.14

Principales représentations régionales

Conseil Economique et Social Régional (CESR) : Bruno de la BASTIE
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) : Laure CHAREYRE
Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) : Bruno de la BASTIE

Comité Régional de l'Organisation Sanitaire (CROS) : Eric Dubost Administrateur Uriopss et Thierry VERGNAUD
Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS) : Jean JALLAGUIER, François BOURSIER

II - Les Adhérents

Evolution des adhérents sur trois ans Tableaux récapitulatifs

Nombre d'associations adhérentes et leurs établissements et services	2008	2007	2006
	500 associations gestionnaires de 1 099 structures	519 associations gestionnaires de 1 104 structures	527 associations gestionnaires de 1 074 structures

Répartition des structures par département	2008	2007	2006
Ain	82	82	80
Ardèche	56	57	54
Drôme	105	101	101
Isère	159	158	154
Loire	126	124	114
Rhône	435	439	437
Savoie	57	56	61
Haute-Savoie	79	81	75

Répartition des établissements et services par secteur d'activité	Année 2008	Année 2007	Année 2006
Soins et santé	87	81	91
Personnes âgées	246	251	238
Handicap	325	320	295
Enfance/famille	158	162	170
Réadaptation sociale et insertion	96	101	94
Autres secteurs	187	189	186

III - Les grands points de l'activité 2008

Activités transversales

Projet associatif - François Boursier

Au cours de l'année 2008, nous avons accompagné six conseils d'administration d'associations dans l'élaboration de leur projet associatif.

Dans trois associations ce travail sur le projet associatif s'est poursuivi par un travail d'élaboration d'un plan stratégique pour l'association. Les demandes évoluent sur ce thème avec un renforcement de la question stratégique et de la place de la vie associative au regard de sa mission politique.

L'évaluation des activités et de la qualité des prestations - Thierry Vergnaud

Mis en œuvre pour une large part dans le cadre de la formation, l'accompagnement des associations, établissements et services à la mise en place de leur première évaluation interne s'est poursuivie en 2008, de façon soutenue, puisque au total, près d'une trentaine de structures a été suivie par l'URIOPSS tout au long de l'année. Cette forte activité témoigne de l'intérêt des adhérents pour une approche qui privilégie en premier lieu l'efficacité et l'appropriation de la problématique évaluative par les professionnels.

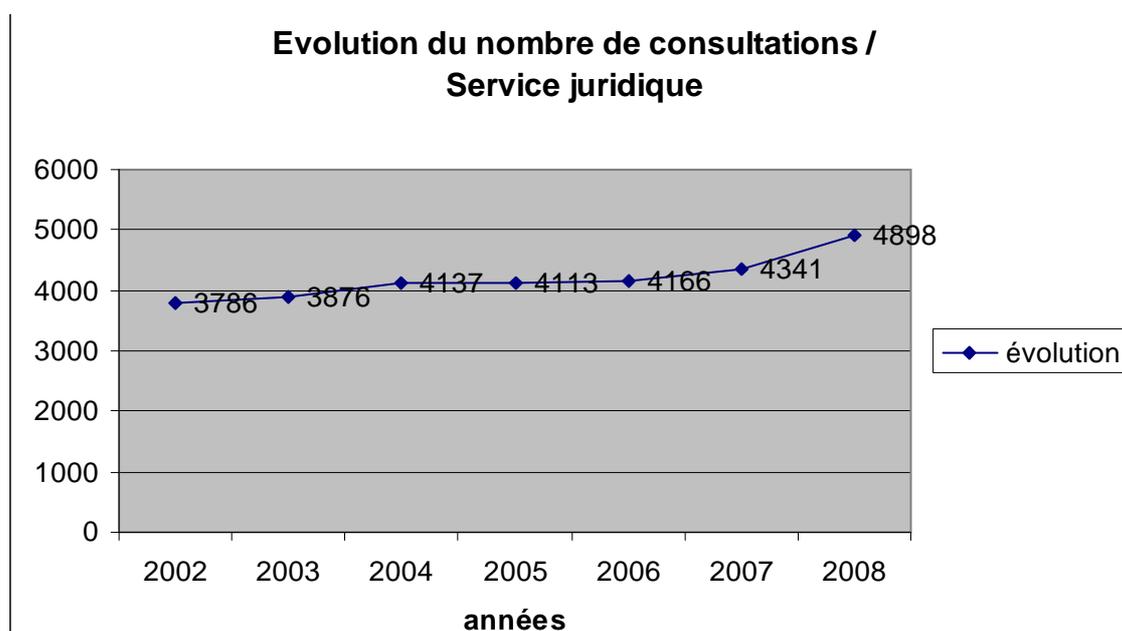
Par ailleurs, nous avons contribué largement, au sein de l'UNIOPSS, au suivi de l'actualité de l'évaluation et des travaux de l'Agence Nationale de la qualité et de l'Évaluation des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux (ANESM), en lien étroit avec nos représentants au Comité d'Orientation Stratégique et au Conseil d'Administration de l'Agence.

L'URIOPSS Rhône-Alpes s'est également investie dans le cadre d'un groupe de travail qui avait la charge de concevoir une « recommandation de bonnes pratiques professionnelles » sur « L'ouverture de l'établissement à et sur son environnement ». La recommandation a été publiée en décembre 2008 par l'Agence.

Enfin, l'information des adhérents a été assurée tant à travers le « Trait d'Union » que par le biais des consultations individuelles.

Service juridique - Pierre Gaudier, Alice Chaillou et Catherine Damon

■ Activité cotisation :



Le nombre de consultation a augmenté de 13 % par rapport à 2007.

■ **Les activités prestations**

- . 3 accompagnements sur rapprochement (fusion et mandat de gestion)
- . Statuts associatifs : reste faible demandes (4 accompagnements)
- . Divers : audit conformité, renégociation accords « 35 h »

■ **Activité réseau**

- . Co animation du groupe « droit social » de l'Uniopss par Pierre Gaudier

■ **Le Pôle de coopération**

Pour la période 2007/2008 : conduite de l'action sur le GCSMS* avec 3 groupes de travail et sur le diagnostic assisté avec 4 associations.

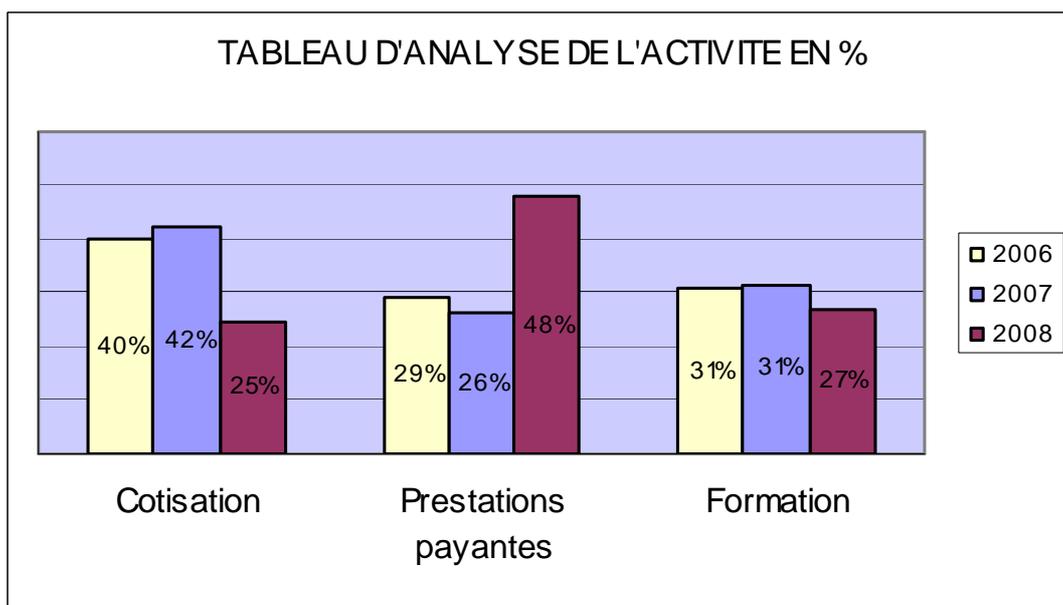
Pour la période 2008/2009 : lancement de l'action : « rapprochement associatif » avec 2 groupes (un groupe de 4 associations et un groupe de 2), de l'autodiagnostic stratégique. Le thème « Coopération et Ressources Humaines » n'a pas rencontré un nombre suffisant de structures volontaires. Ce thème sera reporté pour la période 2009/2010/

*Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Service gestion et tarification – comptabilité – Marc Pillon

Le premier fait marquant de l'année 2008 est une activité réduite à dix mois dans l'année suite à un arrêt de travail sur novembre et décembre, d'où le caractère peut-être atypique de certains éléments. De ce fait n'ont pu être réalisées et ont été décalées sur le début de l'exercice suivant deux formations d'une durée totale de 9 jours.

Un premier niveau d'analyse globale de l'activité met en évidence une baisse du temps consacré à la formation (Cf. supra), une forte augmentation du temps consacré aux prestations payantes compensée par une diminution concomitante du temps affecté à la cotisation.



L'activité formation reste, comme l'année précédente sur un bon rythme de croisière. En effet, après l'embellie de l'année 2004 (37 sessions sur 58 jours) due principalement à la nouveauté constituée par le décret budgétaire d'octobre 2003, et une année 2005 restée à un niveau relativement conséquent (23

sessions sur 48 jours), l'année 2008 présente 19 sessions réparties sur 27,5 jours d'animation (soit un niveau d'activité équivalent à celui de l'année précédente, compte tenu du fait du report des deux formations de fin d'année) :

- 11 sessions en inter pour 16 jours ;
- 4 sessions en intra sur 4,5 jours ;
- 4 sessions en prestations de services sur 7 jours : 1 pour GESS sur 7 interventions, 2 pour l'URIOPSS Languedoc Roussillon, 1 pour l'URIOPSS Auvergne.

Le maintien de l'activité formation à ce niveau au titre de l'exercice 2009 est un objectif qui devrait être atteint, du fait d'une actualité budgétaire qui pourrait être importante sur le second semestre et ceci malgré le nombre important de personnes déjà formées sur les dernières années. Il convient de noter que les formations courtes d'une journée se développent au détriment des plus longues, confirmant la tendance de l'année passée.

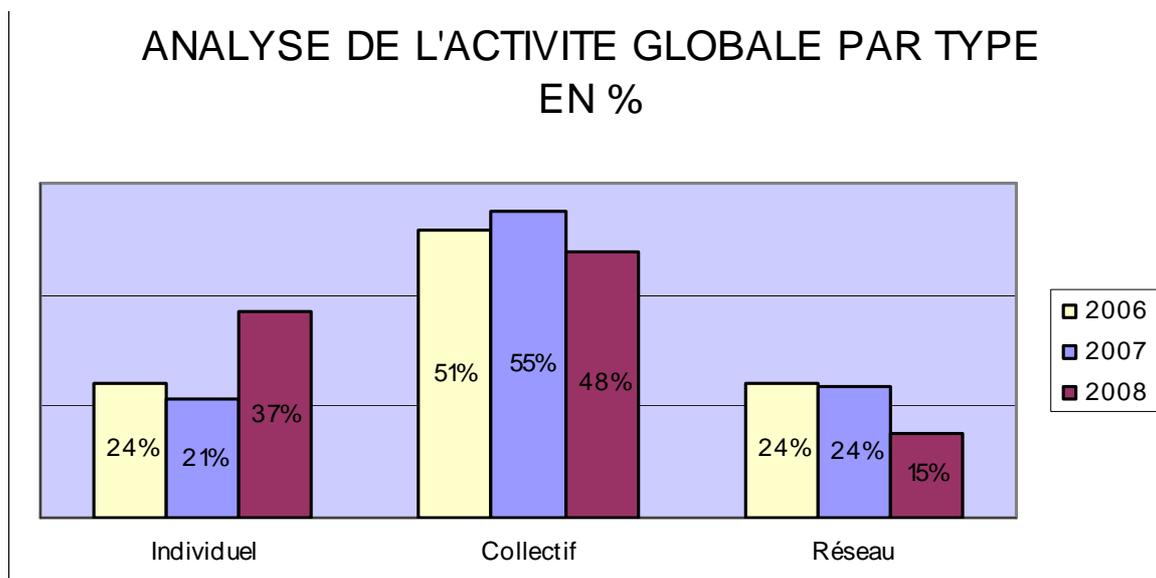
Les prestations payantes voient une très forte augmentation du fait principalement de l'action pôle de coopération (30 jours d'activité). Les prestations payantes sont réparties essentiellement sur des interventions collectives (22 % du total de l'activité) et journées :

- 13 jours seulement de prestations individuelles auprès des adhérents ;
- Organisation de 4 journées d'information réparties à raison de 1 journée sur les CPOM, et de 3 journées sur la préparation des budgets 2008 en co-animation avec Alice Chaillou ;
- Poursuite de l'action autour du pôle de coopération sur les chantiers « groupement de coopération sociale et médico-sociale » et « autodiagnostic » ;
- pour l'UNIOPSS : mise à jour du Guide du budget, CD Rom KEOPSS (budget et compte administratif), relecture et contribution au cahier CPOM, Document conjoncturel sur la partie fiscalité, participation aux fiches gestion pour le CNAR sanitaire et social, préparation d'un cahier sur la comptabilité associative.

Pour l'année 2009, les prestations individuelles auprès des adhérents devraient rester à un niveau faible sur les problématiques de gestion pure. Les prestations collectives (journées, intervention auprès de groupes d'associations) décentralisées ou non sont appelées à rester à un niveau élevé, voire à se développer autour des restructurations. Quant au réseau et particulièrement l'UNIOPSS, bien que la demande reste forte concernant un appui de notre région sur les différents outils, il n'est pas toujours aisé de pouvoir répondre au vu des contraintes de temps.

L'activité cotisation a diminué d'un peu moins de la moitié ce qui est principalement lié au développement nécessaire des autres types d'activité mais également à une plus faible demande de conseils individuels et une activité plus restreinte sur le réseau des URIOPSS.

L'analyse globale de l'activité tous secteurs confondus (cotisation, prestations payantes, formation) reste essentiellement centrée sur le collectif (environ la moitié du temps) avec pour cette année une demande renforcée d'interventions sur l'individuel qui n'a été possible qu'au détriment du fonctionnement du réseau.



1. Représentation de l'URIOPSS dans les instances régionales

Participation aux travaux du CROSMS

Nous avons assuré au cours de l'année 2008, une présence active et régulière au sein du Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale (CROSMS).

Les travaux du CROSMS pour 2008 ont porté sur les points suivants:

- étude et avis sur les dossiers d'autorisation de création, de transformation ou d'extension des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- étude et avis sur les schémas d'organisation sociale et médico-sociale présentés par les départements de la région Rhône-Alpes ;
- analyse des besoins et propositions en termes de développement de l'offre sociale et médico-sociale avec le soutien technique du CREAL ;
- étude et avis sur le Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (PRIAC) présenté par la DRASS.

Présence au sein de la Conférence Régionale de Santé

Nous avons participé également aux travaux de cette instance. Les travaux de conférence ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes :

- élaboration d'un rapport relatif au respect des droits des usagers dans le secteur sanitaire. Le dit rapport s'articulait autour du respect du droit à l'information des usagers et de l'égal accès aux soins dans ses 3 dimensions : égalité territoriale, accessibilité financière et accompagnement à l'accès aux soins ;
- la prévention et la santé publique
- le projet de loi HPST;
- le rôle des futures ARS dans la promotion de la santé.

Participation aux travaux du club de l'observation sociale en Rhône-Alpes

L'Uriopss Rhône-Alpes a assuré une présence régulière au sein du COSRA. Cette instance a pour objectif essentiel de favoriser le développement et la professionnalisation des pratiques d'observation sociale dans la région Rhône-Alpes. Elle fonctionne aujourd'hui comme un lieu ressource où les services de l'Etat, les collectivités locales, les organismes de sécurité sociale et les observatoires locaux peuvent échanger leurs pratiques, leurs expériences, leurs résultats et leurs méthodologies dans le domaine de l'observation sociale.

Les travaux de cette instance en 2008 ont porté notamment sur les thèmes suivants :

- travail sur les poches de précarité à Grenoble ;
- éléments des démarches d'observation sociale dans les Conseils Généraux de Rhône-Alpes.

2. Consultations individuelles

Les consultations individuelles en augmentation ont porté sur :

- les dossiers d'autorisation de création, d'extension ou de transformation des établissements et services ;
- les droits des usagers et les outils de leur mise en œuvre ;
- le régime juridique des services de protection juridique des majeurs après la réforme du 5 mars 2007 ;
- les droits et obligations des établissements et services ;
- les contrôles administratifs ;
- la rémunération garantie et le contrat de mise à disposition des travailleurs handicapés en ESAT ;

3. Actions de formation

Les actions de formation ont été développées en matière de :

- . Régime des autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux;

- Intervention dans le cadre de la formation « Diplôme de gestion des établissements sanitaires et sociaux » (GESS) avec l'université Lyon 1 et de CAFERUIS avec IFTS de Grenoble.
- Application des droits des usagers par les services de protection juridique des majeurs.

4. Prestations Payantes individuelles et collectives

Les prestations payantes individuelles et collectives :

- l'accompagnement de nos adhérents dans le cadre de la méthodologie de montage de dossiers d'autorisation de création de transformation ou d'extension des établissements et services ;
- l'accompagnement des administrateurs dans la réflexion sur les axes stratégiques associatifs ;
- l'accompagnement dans le cadre du pôle de coopération ;
- Intervention sur la révision générale des politiques publiques, la loi HPST et le nouveau mode de régulation du secteur de l'action sociale et médico-sociale.

Les journées d'études organisées en 2008 par l'ensemble de l'équipe du siège :

**6 journées ou demi-journées qui ont regroupé 637 personnes
la journée de rentrée annuelle
et les Assises Nationales des personnes âgées organisées par l'Uniopss à Lyon**

Dates et Lieux	Thème	Nombre de participants
17 juin 2008 - Espacaf - Lyon	Création des Agences Régionales de Santé / Les C.P.O.M. : contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens	183
26 septembre 2008 - Valence	Préparation des budgets prévisionnels 2009	45
2 octobre 2008 - La Ravoire	Préparation des budgets prévisionnels 2009	57
3 octobre 2008 - CNRS Villeurbanne	Préparation des budgets prévisionnels 2009	87
13 novembre 2008 - Espacaf - Lyon	Le nouveau dispositif de protection juridique des Majeurs	154
4 décembre 2008 - Espacaf - Lyon	½ journée d'actualité en droit du travail	111
28 septembre 2008	La journée de rentrée des associations et l'après midi la restitution du travail collectif sur les coopérations (contrat sectoriel région et État)	350
25-26 Novembre 2008	Les Assises Nationales des établissements et services Personnes Agées	545
Soit l'accueil d'un total de		1 532 participants

↳ **LA FORMATION À L'URIOPSS RHÔNE-ALPES se maintient à un très bon niveau sur l'année 2008** (239 266 euros soit près de 7 % de plus qu'en 2007).

La tendance observée l'an passé sur l'augmentation de nos stages en intra¹ se confirme en 2008 : en effet, nous animons 51 % de nos formations au sein même des structures (contre 40 % l'an dernier) et 43 % à l'URIOPSS en inter-associations² (contre 49 % en 2007).

Cette augmentation s'explique par le type de stages que nous montons en intra, plus particulièrement les formations-actions qui se déroulent dans les structures sur une durée de 6 à 18 mois avec alternances de regroupements pédagogiques et travail sur le terrain entre les séances. C'est le cas notamment des démarches de prévention de la maltraitance en forte augmentation cette année ou des démarches d'évaluation interne de la qualité des prestations qui se maintiennent à un niveau très élevé.

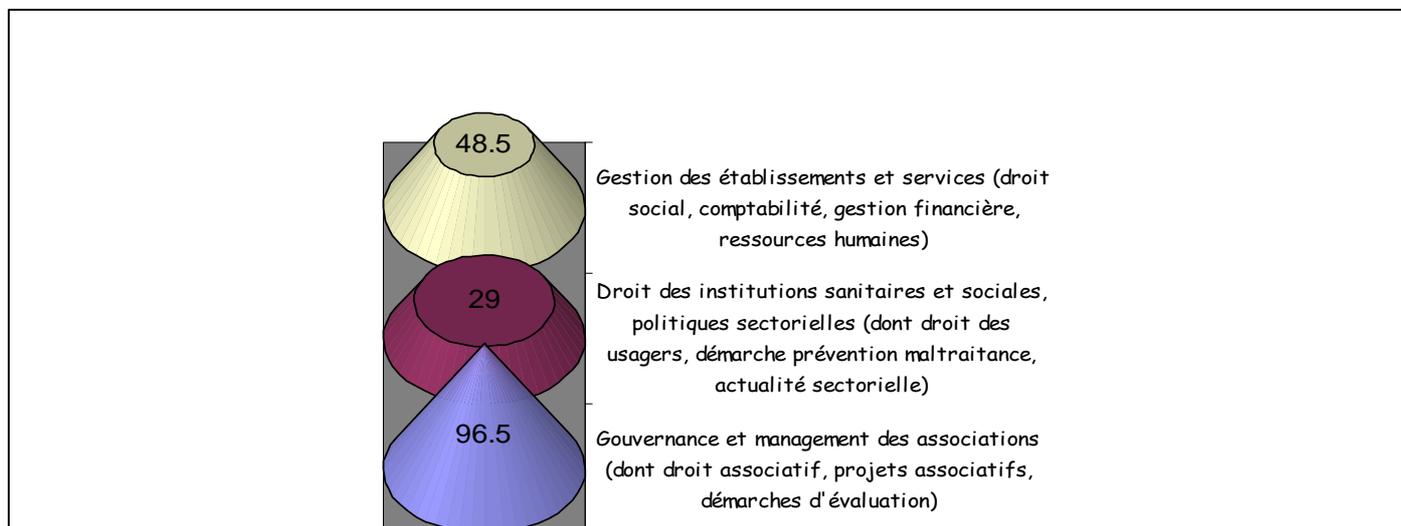
Les formations auprès d'autres URIOPSS ou universités/écoles représentent toujours une petite part de notre activité formation (à peine 6 %)

↳ **QUELQUES CHIFFRES DE LA FORMATION À L'URIOPSS RHÔNE-ALPES**

Type de formation	Nombre de stages	Nombre de journées	Nombre de personnes
Stages INTER	31	48	318
Stages INTRA	29	105.5	642
Organismes de formation	9	20.5	124
Total	69	174	1084

- ▶ **31 stages inter** avec un taux moyen de remplissage de 10.25 stagiaires (contre 9 en 2007)
- ▶ **29 dossiers intra ont permis de toucher 47 établissements et services** (certaines associations nous sollicitent pour plusieurs établissements et services) sur des modules allant de 1 à 9 jours de formation.

↳ **RÉPARTITION DES 174 JOURS DE FORMATION**



¹ Étudiés à la demande d'une association, d'un établissement ou d'un groupement d'établissements

² Ils se déroulent à l'URIOPSS en inter associations. Ils sont organisés d'une part, sur la base d'un catalogue envoyé aux adhérents en septembre de l'année N-1, d'autre part, sur des propositions de stages en cours d'année en fonction de l'actualité concernant notre secteur (« stages réactifs »)

L'année 2008 a été marquée par une forte activité et de nombreux projets :

✓ **Lancement de la nouvelle plate-forme électronique du réseau**

En 2008, le réseau Uniopss-Uriopss a mis en place une plate-forme électronique regroupant le site Internet des Uriopss (« **Cirsse2** ») avec un outil de travail collaboratif (« **Nuxéo** ») ainsi qu'un logiciel de gestion des activités de l'Uriopss (« **Alfa 3** »). Or, la particularité réside dans le fait que tous ces outils « communiquent » entre eux (lorsqu'un adhérent s'identifie sur le site, la base adhérent « Alfa 3 » est interrogée pour vérifier le login utilisé ...). On parle ainsi de plate-forme informatique

Remarque : le temps de gestion du site a doublé entre 2007 et 2008 passant de 13 % à 22 % du temps de travail.

Site internet de l'Uriopss – Chiffres clés - en moyenne :

1 350 visiteurs différents par mois

2 000 visites du site par mois

314 inscrits à la newsletter sur l'année

Gestion de 1 423 codes d'accès à l'espace adhérent du site

Offres d'emploi en 2008 : 103 annonces

Demandes d'emploi en 2008 : 26 annonces

✓ **La nouvelle maquette du « catalogue » formation**

Nous sommes passés d'un catalogue complet à une simple plaquette. L'accent étant mis sur une meilleure information globale.

✓ **La réalisation d'un livret / guide sur les GCSMS*** pour l'action du Pôle de coopération

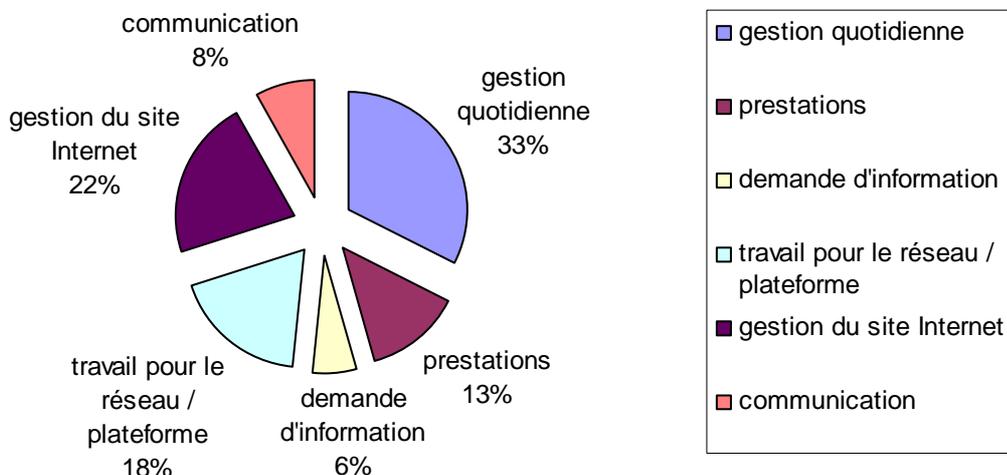
**Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale*

✓ **Les assises personnes âgées** qui se sont tenus à Lyon les 25-26 novembre, et qui ont connus un fort succès avec 545 congressistes.

✓ **Le cahier des charges pour la réalisation du « site de l'employeur »**

En plus de la réalisation du cd rom de mise à jour du guide papier, un cahier des charges a été réalisé en vue de la création d'un site Internet remplaçant le guide papier

Répartition du travail par grandes activités



Sur l'activité globale, on remarque que celle-ci augmente du côté des prestations avec une plus forte implication sur les projets menés (futur site de l'employeur, édition de plaquette, organisation de journée, dossiers documentaires...)

Les demandes d'information restent stables avec **414 demandes** (384 en 2007) dont 149 demandes d'adhérents.

L'accompagnement des politiques sanitaires et sociales

Secteur Santé - Thierry Vergnaud

Le suivi et l'animation du secteur de la santé s'est exercé en 2008 selon plusieurs modalités :

- La veille documentaire à travers la revue « Trait d'Union »
- La présence continue au Comité Régional d'Organisation Sanitaire en alternance avec le Docteur Eric Dubost administrateur Uriopss.
- La participation active à la réflexion de la Commission Nationale « Établissements et services de santé » de l'UNIOSS notamment autour du décret relatif aux soins de suite et de réadaptation et de la Loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires.
- La présence à la Commission Paritaire Régionale des Centres de Santé
- Une réunion de la Commission Régionale Santé de l'URIOPSS Rhône-Alpes
- La demi-journée consacrée aux futures ARS du 17 juin 2008.
- Une participation aux travaux de la Conférence Régionale de Santé
- La réponse aux demandes individuelles des adhérents.

Secteur Personnes Handicapées et Personnes âgées - Jean Jallaguié

L'activité porte pour **50 % de l'activité sur l'animation de ces deux secteurs** (temps en progression) et en comptant la réalisation des journées régionales d'animation (**5,85 %**). Cette part s'est encore accrue cette année et de façon exceptionnelle en ajoutant la forte implication de notre Uriopss régionale dans la réalisation des Assises Nationales des services et établissements pour personnes âgées qui se sont tenues à Lyon. La part des activités de conseil technique individuel reste importante (**9 %**) mais c'est surtout **la part des activités de conseil collectif** qui progresse de façon conséquente à **25 %** avec un travail important dédié à l'animation des commissions sectorielles et à notre représentation en CROSMS. A titre illustratif, notre Union régionale a joué un rôle important pour mobiliser et concerter le secteur associatif dans le cadre de la **préparation du PRIAC Rhône-Alpes 2009-2013**, et ce en accord avec la DRASS Rhône-Alpes.

Le secteur d'activité des **actions collectives** et des **prestations payantes** conserve une part égale **35% du total de l'activité** (en comptant les journées régionales), volontairement centré sur les évolutions et les thématiques intéressant au plus près les adhérents de ces deux secteurs, à l'image de l'information nécessaire à mettre en place sur la réforme du dispositif de réforme juridique des majeurs protégés. Quant à la formation, la demande en intra continue de progresser à l'image de notre action sur la prévention des situations de maltraitance.

• Transversal (Handicap et Personnes Âgées)

La transversalité de ces deux secteurs se confirme année après année au regard d'une actualité toujours plus riche marquée notamment par les préoccupations liées à la révision générale des politiques publiques (**RGPP**) et au projet de création des **ARS**, la 3^{ème} campagne de l'ex-plan d'aide de modernisation des établissements devenu en 2008 le Plan d'Aide à l'Investissement (**PAI**), la perte de vitesse, en termes de protection sociale, du **5^{ème} risque** ou risque social pour le manque et la perte

d'autonomie, le bilan en demi-teinte du Plan Borloo de services à la personne, la publication accélérée en 2008 des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM dont l'une en juillet portant sur « la **bientraitance** : définition et repères pour la mise en œuvre »...

Dans ce cadre, prenant appui sur le carnet de route Uriopss Rhône-Alpes intitulé « Prévoyance et vigilance face aux situations de maltraitance, nous avons poursuivi notre action régionale et plus précisément nos accompagnements par le biais de la Formation en intra, dans le secteur EHPAD notamment. Plus largement et pour les deux secteurs (ESAT et foyer, accueil de jour Alzheimer), nous avons continué notre démarche d'accompagnement des adhérents dans leur souci de mettre en œuvre l'obligation liée à l'**évaluation interne**.

Sur le plan toujours transversal, l'activité a été marquée par la nécessité ressentie par les commissions sectorielles d'investir deux champs jugés préoccupants par les acteurs : la mise en place de **la réforme de la protection juridique des majeurs protégés** d'une part et d'autre part l'attente de concertation préalable autour du **PRIAC**.

En application de la loi du 5 mars 2007, la **journée régionale du 13 novembre 2008 à Lyon** a présenté la mise en œuvre obligatoire du nouveau dispositif de protection juridique prévu sur un délai de deux ans à compter du premier janvier 2009. L'évènement a suscité une forte mobilisation à hauteur de **180 participants** qui ont pointé les avancées positives de la réforme comme le maître-mot revenu à plusieurs reprises « la protection de la personne ». Exit donc la mise en œuvre exclusive des tutelles de biens. En effet, comme un pari attendu, la rencontre autour du projet de la personne majeure entre **les mandataires judiciaires nouveaux arrivants dans le champ de la Loi 2002-2** et les autres institutions sociales et médico-sociales a livré toutes ses promesses, révélant l'équation difficile à mettre en œuvre : protéger sans diminuer, c'est-à-dire en garantissant à la fois les droits et la liberté individuelle. Les uns et les autres ont affiché leur volonté de travailler et de réfléchir ensemble pour réussir la protection de la personne : l'impliquer en l'informant et en la rendant active, en prenant appui sur les projets individuels et les outils des droits des usagers. *Pour le contenu (diaporama...), voir la fiche n°46978 sur notre site interne.* En amont, ce sont les commissions sectorielles des deux secteurs handicap et personnes âgées qui ont initié le travail préparatoire à la réalisation de cette journée régionale tout au long de l'année 2008 et même dès le deuxième semestre 2007. En aval, notre Union régionale vise ensuite à mettre en place en 2009 une offre de formation spécifique à destination des services de protection juridique afin de faciliter leur entrée dans le champ de la Loi 2002-2.

Les deux commissions régionales handicap et personnes âgées ont encore uni leurs réflexions et leurs efforts afin de préparer une réunion du secteur associatif avec la DRASS Rhône-Alpes visant à la préparation du Programme interdépartemental d'Accompagnement des adultes handicapés et des personnes âgées (**PRIAC**) **2009 – 2013**. Les années précédentes, les institutions sociales et médico-sociales avaient déploré l'absence de concertation préalable et l'insuffisance du rebasage des tarifs (SSIAD, EHPAD...). Les deux secteurs réunis, le secteur associatif pris en main le problème et préparé le contenu d'une réunion de concertation programmée pour le mois de janvier 2009.

- **Personnes en situation de handicap**

La mise en œuvre de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a continué d'occuper nos travaux.

Naturellement, nous avons poursuivi notre travail de suivi de la parution des derniers textes d'application (une vingtaine de nouveaux textes en 2008) à l'image de la **veille nationale portée par Rhône-Alpes** dans le cadre du réseau Uniopss.

Au regard de cette application de la Loi 2005-102 et en lien avec l'Uniopss, nous nous sommes intéressés aux travaux de la **première conférence nationale du handicap** (le 10 juin à Paris), et de ces 7 groupes de travail du comité de suivi de la réforme de la politique du handicap : MDPH, accessibilité, scolarisation, compensation, accueil en institutions, ressources et emploi, prise en charge des personnes polyhandicapées ou souffrant de handicaps rares.

Parallèlement, la commission régionale a prolongé son suivi des travaux de la Caisse Nationale de Solidarité Autonomie (**CNSA**) autour de la mise en place du dispositif des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (**MDPH**) : rapport du médiateur de la République sur leur fonctionnement,

nouvelle génération de formulaires papier à paraître en janvier 2009, enquête de satisfaction par rapport à l'utilisation du dispositif par les usagers, etc....

Nos travaux se sont également portés plus précisément sur quelques dispositifs sectoriels.

Ainsi, dans le prolongement de notre journée régionale 2007 sur la nouvelle réglementation applicable aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (**E.S.A.T.**), nous avons pu mettre en place une journée de formation inter réunissant à nouveau une quarantaine de participants le 7 février 2008.

A l'occasion de la 3^{ème} journée mondiale de la **Trisomie 21**, nous avons participé aux travaux du colloque organisé le 20 mars à l'hôtel de ville de Lyon par les associations Reflet 21, AFRT, ARIST, Enfants Soleil, Trisalide, Trisomie 21Geist Rhône et qui a rassemblé plus de 150 participants.

D'une manière plus générale, prenant acte en 2008 comme en 2007 de la prégnance de **la problématique du vieillissement** qui touche tant le monde du travail (**ESAT**) que le secteur de l'hébergement et ses différentes formes de **foyers**, la commission régionale a retenu cette thématique comme axe de travail en 2008. A cet égard, notre Union régionale a pu s'inscrire dans les travaux d'un nouveau groupe de travail : **GER** ou Groupe d'Élaboration et de Recherche mis en place en 2008 par l'œuvre des Villages d'Enfants (O.V.E.). Ce groupe de réflexion informel qui axe ses travaux sur la problématique du vieillissement des personnes en situation de handicap, devrait amplifier sa réflexion en 2009.

- **Personnes Âgées**

Mois après mois et dans les commissions sectorielles, nos travaux nous ont permis comme les années précédentes de suivre l'actualité la plus récente du secteur comme le **plan Alzheimer 2008-2012** (dispositifs MAIA, unités de vie Alzheimer...), la réflexion nationale sur l'offre nationale des **SSIAD** et leurs modalités de création par référence à l'offre globale de soins infirmiers sur un territoire, la poursuite des modalités de **réforme de la tarification des EHPAD**... Nous avons également essayé d'étayer toutes ces réflexions en les enrichissant par les enseignements d'un **voyage d'étude Uniopss** fin juin 2008 en Belgique et aux Pays Bas portant sur les petites unités de vie, les béguinages, l'accueil de jour, les centres d'expertise de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.

Tout au long de l'année, notre Union régionale s'est investie dans la préparation des **VII^{ème} Assises des établissements et services associatifs pour personnes âgées** à tous les niveaux : conception du programme via les commissions sectorielles, organisation de l'évènement, interventions, animation connexe aux travaux. Notre Union régionale a eu à cœur de proposer à ses adhérents une journée d'étude et de réflexion de haut niveau se substituant cette année aux rencontres régionales. L'évènement s'est tenu **les 25 et 26 novembre à Lyon**, mobilisant plus de 560 participants dont près de 220 pour la seule région Rhône-Alpes. Ce rendez vous bisannuel de notre réseau a été l'occasion de faire le point sur les principaux enjeux auxquels sont confrontées les associations gestionnaires d'établissements d'hébergement et de services d'aide et de soins à domicile. *Pour le contenu (diaporama...), voir la fiche 46900 sur notre site interne.* Ces deux journées ont également été placées sous le sceau d'une grande convivialité autour d'une soirée festive du réseau (soirée croisière) et de circuits (visites, conférences) autour du grand Lyon.

Comme depuis 2001, le conventionnement s'est prolongé avec la **Fondation Jean Marie Bruneau** dans l'objectif d'amélioration continue de la qualité des EHPA(D) et a rendu possible l'instruction de deux nouveaux projets de maisons de retraite de notre région, valorisant leur projet d'adaptation et leur conduite de démarche qualité par l'octroi de subventions.

La fin de l'année a également été l'occasion d'inscrire notre Union régionale au sein d'un nouveau partenariat UNIOPSS-CNAV relative à la nouvelle politique d'action sociale immobilière de la CNAV, **lequel rendra possible dès 2009 le suivi de 2 projets sur notre région portant sur des dépenses** d'investissement, construction, aménagement ou équipement mobilier de structures accueillant plus de 50 % de résident en GIR 5-6.

Il est prévu de porter auprès des adhérents cette réorientation de la politique de la CNAV lors d'une journée régionale en juin prochain qui doit être également l'occasion de présenter un guide méthodologique et pratique sur l'accueil de jour « Maladie Alzheimer ou troubles apparentés ». Cette

parution doit être le troisième volet d'une action régionale d'accompagnement des porteurs de projets qui a vu le jour en 2005. En 2008, nous avons bouclé notre recherche de financements et commencé à élaborer cet ouvrage.

Secteur Enfance / Famille - François Boursier

Notre activité s'est structurée autour de la veille documentaire, de la participation aux travaux de la commission nationale et de l'animation de la Commission régionale de protection de l'enfance (réunions des 28 mars, 20 juin, et 17 octobre). Nous avons continué le travail d'information/formation autour des deux textes de loi de Mars 2007. Nous avons engagé un travail de « refondation » de cette commission. Elle est désormais présidée par Yannick Pendola, administratrice de l'URIOPSS et plusieurs administrateur/trice intègrent celle-ci en 2009. Il y a une volonté d'en faire une commission plus politique. Nous avons, comme chaque année, participé à la conférence annuelle du Rhône sur l'enfance le 6 juin avec une intervention de notre part sur la question des « mesures jeunes majeurs » et la prise en charge des « incasables » dans les MECS.

L'URIOPSS a animé un groupe de travail sur la question des « mesures jeunes majeurs » dans le département du Rhône.

Pour le secteur petite enfance la commission régionale s'est réunie à deux reprises le 28 mai et le 17 septembre pour un secteur qui reste encore difficile à investir au regard des autres secteurs d'intervention de l'URIOPSS.

Secteur Insertion - François-Pierre Boursier

L'année 2008 a été marquée par la publication de plusieurs textes de loi important pour le secteur : loi sur le RSA, loi sur le logement notamment.

Notre travail cette année s'est organisé autour de la veille documentaire et de la volonté de relancer une commission régionale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion pour relayer plus efficacement le réseau Alerte, qui reste l'outil de communication de la commission. Le secteur reste fortement éclaté autour de nombreux pôles.

L'URIOPSS a fait le choix de co-piloter ce secteur avec la FNARS Rhône-Alpes. Nous travaillons avec la FNARS, le Secours catholique, l'Entraide Protestante, SNC, ATD Quart Monde, PACT-ARIM, URFJT, FRAPIL notamment.

Nous avons continué notre investissement dans le cadre du Conseil Économique et Social Régional et au sein du conseil d'administration de la Mission régionale, d'Information sur l'Exclusion (MRIE), ainsi que le groupe « Accueil de jour » dans le cadre de l'ORSPERE.

IV - La représentation des adhérents

1- Les représentations principales de l'Uriopss assurées 2- au sein du réseau en 2008
--

NIVEAU	INSTANCES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commissions Nationales à l'Uriopss	Droit social	Pierre GAUDIER	
	Gestion	Marc PILLON	
	Vie associative	Laure CHAREYRE	
	Europe	Laure Chareyre	
	Protection de l'Enfance	Yannick Pendola (administratrice Uriopss)	François BOURSIER
	Petite Enfance	François BOURSIER	
	CNUESPA (Personnes âgées)	Jean JALLAGUIER	
	Handicap	Carmel ASCIAC (URIOPSS) Délégué sectoriel et Jean Jallaguiier	
	Établissements et services de santé	Thierry VERGNAUD	
Instance Interrégionale	TITSS de LYON (Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et sociale)	Christian BRULEY (PACAC)	

NIVEAU	INSTANCES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commissions Régionales	CESR (Conseil Economique et Social Régional)	Bruno de la BASTIE	
	CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives)	Bruno de la BASTIE	
	COREVA (vie associative Conseil Régional)	Bruno de la Bastie	
	CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)	Laure CHAREYRE	
	Commission consultative Idéclic Solidaire (Conseil Régional)	Laure Chareyre	
	CROS (Comité Régional de l'Organisation Sanitaire)	Eric Dubost Administrateur Uriopss	Thierry Vergnaud
Commissions Régionales	CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale)	François BOURSIER Jean JALLAGUIER Eric RAOUF	<i>répartition dans les différentes sections</i>
	Comité de suivi et d'orientation du SROS	Francis CONTIS (Vice-Président de l'Uriopss)	
	Conférence Régionale de Santé Publique	Eric RAOUF	
	Comité Régional des Services de Proximité	Jean JALLAGUIER	Mme CATTENAT
	MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion)	François-Pierre BOURSIER	

V - Conclusion et orientations pour 2009 et années suivantes

L'année 2008 est encore une année riche en activité et en évolution au sein de l'Uriopss. Tout d'abord sur le plan des ressources humaines, nous avons eu le plaisir en début d'année d'accueillir Catherine Damon au service juridique en droit social. C'est avec 14 salariés que nous avons engagé cette année permettant ainsi de mener le travail collectif du « pôle de coopération » très important en contenu et en nombre de jours de travail.

Cette démarche sur trois années permet de faire participer les adhérents volontaires sur des thématiques différentes de la coopération. Chaque année un guide pratique est édité pour permettre la restitution des enseignements à l'ensemble des adhérents. Le premier numéro a concerné les Groupements de Coopération Sociaux et Médico-sociaux. Le deuxième numéro sera consacré au diagnostic stratégique des associations et diffusé lors de la prochaine journée de rentrée Uriopss du 1^{er} octobre 2009.

Une autre action collective se solde par la parution d'un guide pratique en 2009 relatif à la création d'accueil de jour pour malades Alzheimer et maladies apparentées.

La formation est aussi une activité en fort développement avec toujours une grande progression de la demande de formation sur site, principalement pour la démarche d'évaluation et la prévention de la maltraitance. Mais pour la première fois en 2008, la fréquentation des stages à l'Uriopss reprend une progression positive du nombre de participants alors que depuis 4 ans celui-ci diminuait.

Enfin, sur le plan de l'animation des politiques sectorielles, le soutien des administrateurs et de délégués sectoriels permet d'assurer la représentation dans tous les secteurs. Mais nous devons encore investir sur cet axe pour répondre aux besoins des adhérents en matière de réflexion et d'actions en région.

Les actions des administrateurs en matière de clarification des mandats vont sans doute beaucoup nous aider à conforter et développer cet axe de travail.

Les perspectives prioritaires 2009

Suite au départ récent d'Eric Raouf, qui a regagné la région parisienne et que nous remercions très sincèrement ici pour son travail au sein de l'équipe, nous avons engagé un recrutement qui sera effectif au 1^{er} juillet 2009. Florence Sébastian assurera progressivement l'accompagnement en matière de droit sanitaire et social et des nouveaux modes de régulation avec particulièrement la question des nouveaux territoires et de la commande publique.

Le pôle de coopération poursuit son action pour la 2^{ème} année avec des thématiques ciblées sur le diagnostic stratégique, les ressources humaines, et les modes de coopération.

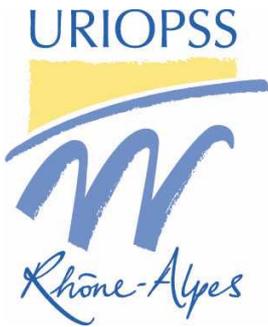
Un évènement marquant reste la préparation du congrès de l'Uniopss qui aura lieu à LYON en janvier 2010 et que nous préparons depuis quelques mois. Après l'expérience des assises personnes âgées l'Uriopss est mobilisée pour cette manifestation qui nous l'espérons accueillera plus de 1 500 congressistes.

Enfin, un travail important est engagé sur les animations des politiques sectorielles afin de mettre en synergie les conseillers techniques, les administrateurs de l'Uriopss et les membres de la conférence régionale des adhérents nationaux.

Sont remerciés l'ensemble de l'équipe et les administrateurs qui se sont beaucoup impliqués pour que cette évolution puisse s'engager. C'est à ce prix et en développant l'investissement des administrateurs au côté de l'équipe que nous gagnerons en cohérence régionale et en meilleure visibilité de notre action politique.

Laure Chareyre

Directrice



MOTION DE L'URIOPSS
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 JUIN 2009

« Les associations et organismes adhérents à l'Uriopss Rhône-Alpes et rassemblés lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2009 à Vaulx en Velin :

- Constatent le développement croissant de la procédure d'appel à projet.
- S'interrogent sur les conditions dans lesquelles cette procédure est mise en œuvre.
- Souhaitent la prise en compte du fait associatif qui a contribué de manière importante et historique à la cohésion sociale.
- Demandent au conseil d'administration de prendre attache avec les donneurs d'ordre pour une concertation sur la pratique et les modalités de mise en œuvre ».